

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le discours de Carcassonne

Le Président du Conseil vient de prononcer à Carcassonne un important discours qui, il faut s'y attendre, va donner lieu à d'ardentes polémiques.

L'opposition n'aime pas, en effet, qu'on lui rappelle ses défaites constantes et ne peut pas savoir gré à M. Combes d'avoir constaté que, de plus en plus, le pays donne sa complète approbation à la politique du gouvernement. Et cependant les faits sont là.

Le Président du Conseil ne s'est pas contenté de simples affirmations ne reposant sur rien de précis. Il a cité des chiffres.

Avant les élections dernières, il y avait 16.078 municipaux à majorité ministérielle, 18.441 à majorité antiminstérielle et 1.724 douteux. Après les élections il y a 18.101 conseils à majorité ministérielle, 15.853 à majorité antiminstérielle, 2.285 douteux. 1.988 conseils municipaux ont été gagnés à la politique ministérielle. Nier le progrès de l'idée républicaine et anticléricale dans le pays serait nier l'évidence.

M. Combes a raison lorsqu'il se flatte d'avoir le pays avec lui. Ses adversaires ne peuvent contester sérieusement la très grande popularité dont il jouit.

Cette popularité est due tout entière à la façon énergique dont il a engagé la lutte contre l'invasion monacale.

La démocratie lui sait gré d'avoir agi et applaudi aux coups vigoureux qu'il a portés à la congrégation. Mais elle lui demande de ne pas s'arrêter en route et M. Combes paraît fort bien s'en rendre compte.

Il a dit à Carcassonne qu'il allait poursuivre la lutte jusqu'au triomphe définitif de l'esprit laïque. Et, en même temps le Président du Conseil a pris des engagements précis pour la prochaine législature. Il y a là tout un programme d'action.

D'abord, dès la rentrée, le Parlement s'engage à entreprendre, d'accord avec la majorité républicaine, l'examen de la réforme fiscale. Entre temps, il s'emploiera à réaliser l'accord entre la Chambre et le Sénat pour rendre définitif le vote de la loi militaire de deux ans.

Puis, le Gouvernement entend mener à bien la question des retraites ouvrières qui intéresse à un si haut point la démocratie. A l'heure, où la France adressait un ultimatum au Vatican, le Président du Conseil ne pouvait pas s'appesantir sur le conflit de plus en plus aigu qui existe entre Rome et la République, cependant il a dit le mot qu'il fallait dire. M. Combes a, en effet, fait allusion à la solution que désire le pays républicain, c'est-à-dire à la séparation des Eglises et de l'Etat.

On le voit, le Ministère ne songe pas à vivre sans agir. Il veut faire de la bonne besogne républicaine. Pour cela, il a besoin du concours de tous les républicains; en dépit des intrigues, ils ne le lui ont pas marchandé jusqu'à ce jour. On peut être assuré qu'ils le lui continueront.

C. R.

La Bretagne séparatiste

La « pauvre et dure Bretagne » en a assez. Jamais, depuis les temps lointains où Anne de Beaujeu en fit une terre française, elle n'avait pareillement souffert. Les maux de la grève s'ajoutent au délire de la persécution. Incompatibilité d'humeur décidément. La péninsule au cœur granitique demande le divorce... à son profit.

L'île d'Ouessant du moins le demande pour elle, car c'est de là que vient d'être lancé un imprimé portant ce titre audacieux : « Avant-projet d'une constitution nationale pour la Bretagne indépendante, 30 avril 1904. »

L'ouvrage est divisé en douze titres : Pouvoir central. Pouvoir des comités,

Pouvoir communaux, Referendum, Pouvoirs centraux, Leurs sièges, Fonctionnaires des comités et communes. Questions ecclésiastiques, Défense militaire et navale, Port franc et port transatlantique, Célébrations nationales, Organisation financière.

On le voit, rien n'est oublié. La division des pouvoirs sera respectée : exécutif, composé de cinq secrétaires d'Etat plus un « gouverneur ducal » ; législatif semblable à celui de l'ancienne patrie avec Chambre des pairs élus au second degré et Chambre des députés, issus du suffrage universel ; judiciaire confié aux « Etats de Bretagne ». Le referendum est de droit, sur opposition formée par le quart des électeurs. Nul exclusivisme confessionnel : les protestants auront le droit de voter.

Alors il n'y a presque rien de changé ? Les représentants de la Bretagne cesseront seulement de siéger à Paris. — Sans doute, mais attendons la fin : « La Bretagne, petit peuple indépendant et neutre sous la protection des grandes puissances de même race (il s'agit probablement des nations d'origine celtique et, par extension, anglo-saxonnes), n'entreprend pas d'armée de terre permanente. »

Nous y voilà ! La Bretagne ne veut plus des armées permanentes. Elle se prononce pour les périodes d'instruction périodiques, autrement dit pour les milices. Elle est tellement éloignée de la frontière des Vosges !

Mais alors que nous parlo-n-on de l'horreur que M. Combes lui inspire ? La Bretagne est socialiste révolutionnaire tout simplement — et même un tantinet internationaliste par-dessus le marché.

Il aurait vraiment fallu le dire plus tôt !

Les élections cantonales

Voici les passages essentiels de l'appel adressé aux électeurs par l'Alliance républicaine démocratique :

« Electeurs,

« Il vous appartient de réaliser cette unité patriotique et féconde en éliminant résolument des conseils du pays aussi bien les candidats notoirement acquis à la réaction cléricale et césarienne que ceux dont l'attitude est équivoque.

« Sans vous arrêter à des différences d'étiquettes, qui trop souvent sont une cause de division entre républicains dont les aspirations sont communes, n'accordez vos suffrages qu'aux hommes qui, par leur passé, leurs services, leur caractère, offrent des gages certains de leur dévouement à l'œuvre de laïcité et d'indépendance de l'Etat entreprise en 1901 et dont des déterminés à faire pénétrer dans nos institutions le principe de la solidarité sociale et à accomplir les réformes qu'il impose.

« Vous choisirez pour vos élus des administrateurs éprouvés; mais vous n'oubliez pas que ces administrateurs doivent être des républicains incontestés et, disons-le nettement, des républicains de gauche.

« Vous proclamerez ainsi votre volonté de voir le gouvernement et les Chambres pratiquer une politique de principes, de réforme et de liberté, basée sur l'union loyale de tous les républicains anticléricaux et antinaïonalistes, sans acception ni exclusion de personne, ne s'inspirant que des intérêts de la France.

« Vive la République !
« Le président, Carnot, membre de l'Institut. »

MOTS DE LA FIN

Le concierge. — Comment! vous videz vos ordures à côté de la boîte; et si tout le monde en faisait autant?...

Le locataire. — Eh bien, si tout le monde en faisait autant, moi je pourrais vider les miennes dans la boîte!

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La bataille de Niou-Tchouang

Des nouvelles de Niou-Tchouang disent que les Japonais ont remporté samedi un succès à Tah-Tout-Tang, à six milles de Niou-Tchouang. Les Russes auraient perdu 400 hommes. La bataille fait rage aujourd'hui autour de Niou-Tchouang. Les habitants, postés sur les toitures, suivent les péripéties du combat. Les Japonais s'approchent lentement de la ville.

La bataille de Niou-Tchouang

L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg, baron Ehrenthel, aurait reçu, assure-t-on, une dépêche de l'envoyé militaire autrichien au quartier général de Kouropatkine disant : « Aujourd'hui bataille de grande importance. Les troupes russes, commandées par le généralissime, ont infligé de grandes pertes aux Japonais, à l'est de Liaoyang. Les Japonais sont repoussés. »

INFORMATIONS

Elections législatives

PARIS	
14 ^e arrondissement, 2 ^e circonscription	
Inscrits.....	11.076
Votants.....	7.828
Suffrages exprimés.....	7.754
Blancs et nuls.....	74
MM. Steeg, rad. soc.	4.223, élu.
D ^r Doyen, antim.	3.520
Divers.....	11

SCEAUX

Inscrits.....	18.305
Votants.....	15.019
MM. Hemard, natio	7.406,
Deloncle, mini.	7.377
Ballottage.	

M. Combes à Carcassonne

M. Combes, président du conseil, s'est rendu à Carcassonne, pour présider le banquet organisé par la démocratie de l'Aude.

Une enthousiaste réception a été faite au vaillant démocrate autour duquel se pressaient tous les sénateurs et députés de la région.

Au banquet, des discours ont été prononcés par MM. le Préfet, Dujardin-Baumeiz, Sarrau député, Maurice Sarrau.

M. Combes a prononcé un éloquent discours où il a fait ressortir la situation politique du jour et montré les manœuvres déloyales des adversaires.

Après avoir rappelé l'œuvre du gouvernement, il s'est félicité aux applaudissements de tous, d'avoir bien servi la République, et a développé le programme d'action que le gouvernement essaiera de réaliser.

Une immense ovation est faite par tous les auditeurs au nombre de 4,000, au président du Conseil.

M. Maujan et les Chartreux

Le Radical annonce que M. Maujan, son directeur, ayant été accusé d'avoir touché d'une banque 100 000 fr. provenant des Chartreux et qui lui auraient servi à acheter le Radical, a soumis au conseil exécutif du parti radical et radical-socialiste, qui en a reconnu l'authenticité, le contrat d'achat du Radical, les reçus de l'argent qu'il a versé et les noms des amis politiques qui lui ont apporté leur concours pour l'achat de ce journal.

La question des évêques

Le Figaro croit savoir que la Note de protestation adressée au saint-siège par M. Delcassé est d'une teneur et d'un ton très différents de ce qu'on pourrait supposer. M. Delcassé aurait fait comprendre à M. Combes qu'il se serait ridiculisé de chercher une querelle au saint-siège pour le fait même d'avoir communiqué avec les évêques sans l'intermédiaire du gouvernement.

La protestation porte sur deux points : 1^o la lettre de M. Lorenzelli à

M. Le Nordez ; 2^o la juridiction du Saint-Office.

Le conseil des ministres a estimé que le nonce avait manqué à ses devoirs d'ambassadeur en intervenant dans les affaires intérieures de l'Eglise de France, et que le Saint-Office n'avait pas qualité pour juger un évêque ni même un simple prêtre concordataire.

On mande de Rome à l'Echo de Paris que l'excommunication de l'évêque de Laval a failli être décidée à la réunion des cardinaux tenue avant-hier soir, sous la présidence du pape. Grâce à l'intervention énergique du cardinal Rampolla, toute décision a été renvoyée à la prochaine réunion des cardinaux.

En ce qui concerne M. Le Nordez, le bruit court que ce prélat aurait sollicité un délai. On aurait, depuis plusieurs jours, laissé toute latitude au nonce Lorenzelli pour quitter la France quand il jugerait que la dignité du saint-siège exigerait son départ.

Les Congrégations

Le gouvernement italien vient d'ordonner une statistique exacte et complète de tous les biens que possèdent les congrégations italiennes et étrangères. Les journaux cléricaux disent que cette statistique doit servir de base à une loi qui serait en préparation contre les ordres religieux.

Ballon captifs emporté par le vent

Le ballon captif de la Porte-Maillet faisait dimanche après-midi une ascension avec neuf voyageurs. Sous la poussée du vent, le câble s'étant rompu, le ballon fit un bond formidable dans les airs et s'élança à 2.000 mètres de hauteur avec une vitesse vertigineuse.

Le vent conduisit le ballon vers Neuilly, qu'il franchit à une hauteur énorme, pour venir atterrir près de l'usine à gaz de Clichy.

Par un hasard extraordinaire, grâce au sang-froid et à l'habileté du capitaine, M. Léon Lair, aucun des passagers n'avait été blessé sérieusement dans cette chute fantastique de 5.000 mètres de hauteur. Deux passagers seulement et le capitaine ont été contusionnés.

Petites Nouvelles

M. Fournier, ancien sénateur royaliste du Cher, qui siégea de 1876 à 1885, est mort.

Le tribunal de Djerba a condamné Abel Aziz-Taulbi, à 2 mois de prison, pour insultes à la religion musulmane.

M. Menager, républicain ministériel, a été élu conseiller général du canton sud de Poitiers, par 1.335 voix.

Le vapeur allemand Australia, chargé de minerai et faisant route de Tunis pour Anvers, s'est échoué sur les rochers de Sorelli.

Dimanche, à dix heures, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à Chanteloup, près du Mans, à la mémoire du commandant Arnould et des Mobiles des départements de Lot-et-Garonne, de la Gironde et du Finistère, tués dans ce hameau pendant les combats des 11 et 12 janvier 1871.

REVUE DE LA PRESSE

De l'Humanité :

Nous voulons aussi souligner comme d'une haute signification le langage de M. Combes sur le rôle extérieur de la France, sur son dévouement à la politique d'arbitrage, de rapprochement des peuples, de paix féconde. « Nous ne rêvons pas la gloire des batailles, nous ne courons pas après les aventures guerrières et les conquêtes coloniales, mais nous avons la joie patriotique de constater que jamais la France n'a joué dans le monde d'une plus grande considération et d'un plus grand respect... » Nobles et utiles paroles qui pourront provoquer quelques cris de colère de spéculateurs politiques et financiers déçus, mais qui resteront l'un des plus précieux titres à la reconnaissance du pays de l'homme qui les a prononcés.

Revue de la Presse locale

Du Réformateur :

Que les partisans de régimes désormais déchus oublient leur propre histoire parce que cela facilite leur œuvre d'opposition systématique à la République, à la rigueur cela se conçoit. Mais ce qui se comprend moins et même ne se comprend pas du tout, c'est l'attitude nouvelle de certains républicains défaillants — qui persistent à communier dans cette question avec tout ce que la réaction compte de plus obstiné et de mauvaise foi.

Du Quercinois :

Eh bien ! candides blocards, vous pouvez continuer à nous accuser de réaction et de cléricisme, à votre choix. Vous n'arriverez jamais à persuader aux électeurs que nous voulons les ramener au moyen-âge parce que notre patriotisme éclairé et notre amour de la liberté nous empêchent de courber l'échine sous la tyrannie blocarde.

CHRONIQUE LOCALE

L'Ouverture de la Chasse

M. Daubrée, directeur des eaux et forêts au ministère de l'agriculture, a télégraphié hier aux préfets des départements du Midi qui ne lui avaient pas fait connaître encore l'état des récoltes dans ces départements. La consultation est urgente, et la réponse est attendue rue de Varenne dans le courant de la semaine prochaine, car M. Mougeot désire prendre samedi au plus tard l'arrêté d'ouverture pour la première zone. On a déjà classé dans cette zone une quinzaine de départements. On complètera selon les réponses attendues. L'ouverture de la première zone, en tous cas, quel que soit le nombre des départements qui la formeront, aura lieu décidément, comme nous l'avions fait prévoir, la veille de l'Assomption, dimanche 14 août.

CAHORS

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Alors que dans les cantons appelés à procéder dimanche au renouvellement de leurs mandataires à l'Assemblée départementale, candidats, électeurs luttent chacun pour leur parti, à Cahors, rien encore n'est venu troubler la douce quiétude des électeurs et les candidats eux-mêmes ne paraissent guère se préoccuper de leur élection.

Cette situation privilégiée est due aux réactionnaires qui persuadés d'un échec certain, restent dans la coulisse et n'opposent aucun concurrent aux deux honorables conseillers généraux MM. Costes et Relhié.

Et cependant, des menaces de candidatures réactionnaires furent lancées au lendemain des élections municipales par les amis des 27 qui formaient à Cahors le brillant état-major de l'armée nationalo-cléricale.

On citait même les noms de ceux qui seraient les porte-drapeau du parti battu : M. Besse brillait au premier plan.

Il n'en est rien, ces menaces étaient vaines. MM. Costes et Relhié peuvent donc sans préoccupation de campagne électorale attendre des républicains de Cahors le renouvellement de leur mandat.

L. B.

Voici la circulaire adressée par M. Costes aux électeurs du canton sud.

MES CHERS CONCITOYENS,

Conseiller municipal de Cahors depuis 27 ans, Maire de Cahors depuis 17 ans; élu Sénateur du Lot et Conseiller général de votre canton en 1901, j'aurais pu me dispenser aujourd'hui de vous adresser cette nouvelle profession de foi.

Mes actes ne sont-ils pas là pour affirmer ce que je suis ?

Ce que je suis ?... Je suis un fils passionné de la démocratie que j'ai tou-

jours servie et que je vous demande de pouvoir servir encore de toutes mes forces, de tout mon cœur.

Je la veux de plus en plus consciente de ses droits et de ses devoirs, de plus en plus instruite, de plus en plus puissante politiquement et économiquement.

Dans un pays dont les institutions ont pour base le suffrage universel, n'est-ce pas l'amélioration du sort du plus grand nombre que nous devons incessamment poursuivre au Parlement et dans nos Assemblées communales et départementales ?

Un peuple souverain pourrait-il, sans danger pour lui-même, être un peuple ignorant et misérable ?

Donc, toujours plus d'instruction, toujours plus de bien-être, toujours plus de sécurité !

C'est la idéal de la démocratie. C'est le mien.

C'est assez vous dire que je me suis déjà associé et que je suis prêt à m'associer encore, soit en ce qui concerne l'enseignement, soit en ce qui concerne les lois de prévoyance et d'assistance sociales, à toutes les réformes susceptibles d'élever plus encore le niveau moral et matériel des classes laborieuses.

Ce que je suis encore ?... Un républicain resté toute sa vie fidèle au programme qui fut, naguère, le programme du parti républicain tout entier, le programme formulé par notre illustre et à jamais regretté compatriote Gambetta.

Le programme, on a pu, à une époque et pendant de trop longues années, le méconnaître et l'oublier. Mais on y est revenu parce que, soit qu'il s'agisse de l'enseignement, soit qu'il s'agisse des rapports des Eglises et de l'Etat, soit qu'il s'agisse de nos charges fiscales et militaires, ce programme est la vérité même et parce que sa réalisation ne pouvait être plus longtemps ajournée sans danger pour l'idée républicaine.

Ce que je suis enfin ?... Un vieux cauducien qui aime sa petite patrie autant qu'il aime la France; qui connaît vos aspirations, vos besoins, et qui sera heureux de pouvoir encore mettre ce qu'il croit avoir acquis d'expérience et ce qui lui reste de forces au service de votre canton, au service de chacun d'entre vous.

À vous de dire, maintenant, si je suis encore digne de vos suffrages.

J'attends avec confiance votre verdict. Vive la République démocratique et sociale !

J.-H. COSTES,
Sénateur du Lot,
Vice-Président du Conseil Général,
Maire de Cahors.

CERCLE DE LA JEUNESSE LAÏQUE

La matinée-conférence du Cercle de la jeunesse laïque de Cahors, a eu lieu dimanche soir, comme il avait été annoncé.

Elle avait été précédée d'un punch offert au jeune conférencier, le citoyen Eugène Antariou et aux membres du conseil d'administration du cercle.

Comme l'un des présidents d'honneur du cercle, M. A. de Monzie, se trouvait à la même heure aux prises avec le nationalisme, dans le canton de Castelnaud, il fut décidé qu'on lui enverrait un télégramme lui souhaitant une victoire triomphale et le complimentant sur sa prochaine promotion au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Puis les membres du cercle se rendirent au théâtre municipal et à 4 heures seulement commença la conférence du délégué de la Fédération des Jeunesses laïques.

Le sujet était : « L'Eglise et l'enfant. » Il fut traité avec une certaine aisance mais des interruptions assez fréquentes se produisirent de la part du citoyen Penchenat. Elles eurent pour effet, d'une part d'allonger singulièrement la causerie et d'autre part de gêner le développement dans la seconde partie du sujet.

Bien que la réunion ne fut ni publique ni contradictoire, et qu'il s'agissait beaucoup plus d'une fête que d'une mêlée politique, les organisateurs eurent à cœur de laisser causer le citoyen Penchenat.

Puis un ordre du jour félicitant le gouvernement sur sa politique pro-

fondement laïque, fut proposé et voté. Le conférencier demanda d'y joindre ses compliments au président d'honneur pour sa distinction honorifique et tout le monde applaudit.

L'heure étant avancée, le concert a été écourté. Beaucoup de numéros du programme ont été supprimés. On tenait surtout à entendre les scènes choisies des Mauvais Bergers, et il faut féliciter les jeunes acteurs de nous avoir si bien rendu la physiologie de la comédie sociale de Mirbeau.

Somme toute, bonne soirée pour le Cercle de la jeunesse laïque, malgré les fureurs de la canicule, la salle était pleine et nous avons constaté qu'un grand nombre de dames avaient tenu à applaudir les jeunes pionniers de la pensée laïque. Félicitations, mais souhaitons qu'une autre fois les organisateurs soient mieux inspirés en n'imposant à personne une réunion au théâtre en plein été et dans la période la plus chaude de la journée.

Palme académiques

MM. Ganes, instituteur public à Figeac, Voise, secrétaire de l'inspection académique du Lot, sont nommés officiers de l'Instruction publique. Félicitations.

Distribution des prix

Nous rappelons que la distribution solennelle des Prix aux élèves du Lycée Gambetta aura lieu le samedi 30 Juillet, à 9 heures du matin, dans la cour d'honneur de l'ancien Lycée, sous la présidence de M. Albert Cayla, membre du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves, chevalier de la Légion d'honneur, assisté de M. Roques, inspecteur d'académie et de M. Gazel, Proviseur du Lycée.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Vidal, agrégé des lettres, professeur de seconde.

Championnat Cycliste

Dimanche à 4 heures du soir, a été couru le championnat cycliste du Lot (50 kilomètres sur route et sans entraineurs), organisé par le Vélo club cadurcien.

Voici le résultat des cinq coureurs classés : 1. Loumet, d'Arcambal, en 1 h. 37'5", proclamé champion du Lot; 2. Noël, de Vers, en 1 h. 37'6"; 3. Meulet, du Vigan, en 1 h. 43'30" (une crevaisin); 4. Louis Girard, de Cahors, 1 h. 48'50"; 5. Fourgous, de Cahors, 1 h. 52'35".

Manceuvres de garnison

Le 7^e régiment d'infanterie exécute, dans les environs de Caussade, les 26, 27, 28 et 29 juillet des manœuvres de garnison, concurrentement avec les troupes des garnisons de Montauban et de Castelsarrasin.

Une batterie d'artillerie, deux escadrons 10^e de dragons seront attachés au 7^e de ligne.

Ces exercices se dérouleront sous les yeux de M. le général Brugère, vice-président du conseil supérieur de la guerre.

Les troupes seront placées sous le commandement de M. le général Souvestre, commandant de la 63^e brigade.

Conférence publique

Mercredi soir à 8 h. 1/2 aura lieu au théâtre une conférence publique, par la citoyenne Séraphine Pajaud.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU

LE TRIOMPHE

Nous employons ce mot dans notre dernier numéro.

Il n'était pas trop fort. Ce n'est pas un succès, en effet, c'est un triomphe.

Nos espérances se sont réalisées; bien plus, la réalité a dépassé nos espérances.

Nous affirmions que notre ami de Monzie obtiendrait une majorité de 150 voix à coup sûr, de 180 à 200 voix peut-être; mais il nous semblait qu'au delà de ce chiffre il n'était plus d'hypothèses permises ni de prévisions autorisées.

Nous nous trompions. L'expérience vient de nous prouver que nos ambitions, si téméraires qu'elles pussent paraître, étaient encore trop modestes et que nous avions trop rétréci le champ de nos larges espoirs.

Notre ami de Monzie est élu conseiller général à 370 voix de majorité.

De mémoire d'homme, à Castelnau, jamais élection cantonale n'a groupé autour d'un nom tant de voix, autour d'un homme tant de bonnes volontés, autour d'un programme, vraiment républicain, tant de libres adhésions et de suffrages spontanés.

Car ce triomphe, quoi qu'en pense ou qu'en dise la *Croix-Défense*, fut spontané.

M. de Monzie n'a point été imposé; il s'est imposé.

Il s'est imposé aux électeurs par ses qualités personnelles que ses adversaires même ne sauraient nier et qui se sont, au cours de cette rude campagne, merveilleusement manifestées.

Il s'est imposé par son intelligence des intérêts de tous et son attitude cordiale qui a levé tous les préjugés et fait s'évanouir toutes les préventions.

Il s'est imposé enfin par ses opinions nettement républicaines.

Son triomphe est l'œuvre de tous les républicains du canton, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes qui ont donné là un bel exemple de discipline et d'énergie.

Rien ne les a ébranlés; rien ne les a entamés.

Ils ont mené rudement, aux côtés de M. de Monzie, en corps compact et d'un cœur solide la bataille électorale.

Ils n'ambitionnaient d'autres récompenses que le succès.

Cette récompense, comme on voit, ne leur a pas été marchandée.

Ce qui fait le prix d'une élection c'est la résistance qu'elle rencontre et la qualité des gens qu'elle irrite ou désole.

La résistance a été vive. Elle a été ici secrète, là évidente.

La campagne du docteur Bessières a été plus active qu'on ne pouvait l'attendre de son apathie habituelle.

Il a fourni tout son effort, et hier, sur la place de Castelnau, il cachait mal, derrière un sourire dédaigneux, sa sourde irritation d'une si cruelle défaite.

S'il a déployé pourtant cette activité anormale c'est qu'il se sentait soutenu par les vœux honteux et impuissants de quelques uns, par les manœuvres ouvertes des autres.

La Patrie Française a, comme nous avons dit, soutenu, de toutes façons le docteur Bessières. M. Séguvieux, stratège en personne parcourait, dit-on, samedi soir, le théâtre des opérations. Et il y a quelques jours le docteur venait solliciter de son ami M. Ausset, chef du parti réactionnaire, une consultation médico-électorale.

Ajoutez à ces signes certains la qualité de M. de Monzie que ses fonctions de chef de cabinet ont fait le collaborateur et l'auxiliaire précieux du ministre Combes.

Et le sens de l'élection de dimanche se dégage nettement.

Tout triomphe implique une défaite. Les vaincus d'hier sont la réaction et le nationalisme; ce seront, n'en doutons pas, les vaincus de demain.

Les conséquences générales de l'élection

Car l'élection de M. de Monzie acquiesce, par le fait des circonstances, la qualité du candidat et le caractère même de la lutte, une importance générale.

La répercussion de ce succès dépassera, à coup sûr, les limites du canton de Castelnau; le triomphe rayonnera sur les cantons voisins.

Le canton de Lalbenque, en particulier, où M. Guilhem soutient contre le docteur Combarieu l'idée républicaine, est appelé à en bénéficier.

M. Valmary a dû sentir que son siège de conseiller d'arrondissement était irrémédiablement compromis; les acclamations de dimanche lui ont crié son écrasement.

Ainsi la victoire de Castelnau ne sera pas réduite aux proportions égoïstes et médiocres d'un succès personnel, mais elle acquerra, en quelque sorte, une ampleur impersonnelle et sera le prélude de toute une série de victoires républicaines.

Le canton de Castelnau recueillera assurément les premiers fruits de l'élection de dimanche; il aura désormais, pour défendre efficacement ses intérêts, un homme; mais ce serait rapetisser l'œuvre accomplie que de l'enfermer dans les limites du canton; avec M. de Monzie, ont triomphé tout un parti, toute une politique.

Après la proclamation

La proclamation du scrutin à eu lieu, au bruit des acclamations, dans la salle basse de la mairie, illuminée et pavoisée.

L'enthousiasme était très vif.

A peine M. Grammont, le vieux et sympathique républicain de Castelnau, a-t-il achevé la proclamation, que M. de Monzie escalade l'estrade et dans une improvisation brève, vigoureuse et superbe, remercie les électeurs et met en lumière, aux yeux de tous, le sens de son élection. « Halte-là on ne passe pas », disait avec arrogance à la réunion du 21 Juillet le docteur Bessières.

Le parti républicain, aujourd'hui, tout entier, lui répond et c'est lui qui se dresse, lui barre la route et à son tour lui crie :

« Halte-là on ne passe pas ! » Puis M. de Monzie donna rendez-vous à ses amis pour la lutte prochaine.

Les chiffres

DE MONZIE BESSIÈRES

Castelnau (ville)	191	152
Boisse	84	39
Ganic	60	63
Lacabrette	45	78
St-Aureil	61	80
Cézac	78	30
Flaugnac	180	88

L'Hospitalet	67	8
Grandjoulx	59	6
Pern	93	88
Terry	21	16
St-Paul-Labouffie	87	38
St-Etienne	23	38
St-Alauzie	83	47
	1141	771

Soit une majorité de 370 voix.

Nous recevons l'entrefilet suivant de notre correspondant :

La proclamation du résultat fut accueillie par les frénétiques applaudissements d'une foule immense venue de tous les points du canton.

Notre conseiller général dans une improvisation bien sentie a remercié d'une voix émue et éloquenté la foule enthousiaste et les braves unanimes et répétés lui ont prouvé qu'il était bien en communion d'idées avec les républicains présents.

La réaction se sentant écrasée par les premiers résultats connus, avait cru prudent de « filer à l'anglaise » pour méditer sur sa défaite.

Et maintenant il ne reste qu'à compléter dimanche prochain la victoire en écartant pour toujours le dernier vestige de cléricisme.

L'armée républicaine du canton, — malgré la « sentinelle vigilante » qui la guettait du haut de son balcon, — formée en bataillons carrés commandée par des citoyens actifs et jeunes a trompé sa vigilance et l'a fait rentrer à jamais dans l'ombre d'où il n'aurait dû sortir le porte-drapeau de toutes les réactions coalisées.

Dormez tranquilles républicains du canton, vous n'entendrez plus comme la semaine dernière les cris de « Halte-là, on ne passe pas »; mais éveillez-vous dimanche dispos pour compléter la victoire en votant tous pour la candidature républicaine de M. Garrigues, maire de Flaugnac. En le faisant vous aurez travaillé pour la France et pour la République.

Un magnifique bouquet a été offert à M. de Monzie à la fin de son discours par deux jeunes filles dont l'une a lu le compliment suivant :

Monsieur le Conseiller général,

En vous offrant ce modeste bouquet, je suis heureuse de vous décerner ce titre que tous les républicains du canton ont contribué à vous donner.

Votre jeunesse, votre amabilité, votre parole ardente, votre dévouement à la République ont, dès votre arrivée, conquis tous les cœurs.

Le canton de Castelnau est fier de vous compter parmi ses enfants. Par douze cents voix de suffrages, vous êtes appelé à le représenter au Conseil général. Nous sommes sûrs que vous porterez très haut le drapeau de la République et que vous soutiendrez énergiquement nos intérêts au sein de l'assemblée départementale.

Nous disons tous bien haut en nous réjoignant de votre succès : Vive la République !

Vive Monsieur de Monzie; M. de Monzie, très touché de cette manifestation, a embrassé Mademoiselle Jeanne Québre et sa jeune sœur.

Lalbenque

Election au Conseil général

Vaylats. — Hier dimanche 24 juillet, M. Guilhem, maire de Lalbenque, s'est rendu dans notre commune où il a reçu l'accueil le plus chaleureux. Il était accompagné de M. Bru, maire de Vaylats. Malgré une campagne éfrénée, M. Combarieu, candidat « républicain libéral » n'a pas réussi à détourner les électeurs, qui ont tenu, en cette occasion, à prouver leur dévouement à M. Guilhem. Cette journée nous promet un beau succès pour le 31.

Escamps. — Le même jour à 4 heures du soir, M. Guilhem est arrivé dans cette commune. Ici réception enthousiaste. Ajoutons que cela provient surtout de la campagne absurde, ridicule et mauvaise que la *Défense* et la *Croix du Lot* ont menée contre les fermes et braves républicains de cette commune. M. Roques, maire d'Escamps, accompagné de la majorité républicaine du Conseil municipal a regu à l'entrée de la ville. Une grande partie de la population avait tenu à se joindre à cette manifestation républicaine. La jeunesse qui à Escamps est en entier dévouée à nos institutions, pour donner une note plus gaie à cette fête, avait loué une fanfare. Aussi c'est avec drapeaux et fanfare en tête que M. Guilhem a fait son entrée dans la commune.

A son arrivée, une charmante jeune fille a offert « au nom des femmes et filles » d'Escamps, avec beaucoup de tact, un superbe bouquet de fleurs naturelles. Elles ont tenu en cette circonstance à montrer que les attaques des journaux cléricaux n'ont produit aucun effet sur leurs sentiments. Cette démarche a beaucoup touché M. Guilhem, qui certes ne s'attendait pas à une pareille réception.

Le défilé a aussitôt commencé musique en tête jusqu'à la Mairie qui, pour l'occasion, avait été magnifiquement pavoisée.

Le discours suivant plein de franchise et de sincérité a été prononcé par un jeune homme de cette commune.

Monsieur Guilhem,

La jeunesse et une partie de la population d'Escamps viennent à votre ren-

contre pour vous souhaiter la bienvenue. Et, en effet, croyez que vous êtes le bienvenu parmi nous.

Nous vous connaissons depuis longtemps et notre confiance vous est déjà acquise; mais votre présence nous procure le plaisir de vous assurer que votre candidature a été ici bien accueillie et qu'elle nous a fait éprouver une vive satisfaction.

Fidèles à leur passé, les électeurs d'Escamps vous prouveront, le 31 juillet, que vous êtes vraiment l'homme qu'ils désirent. Ils vous donneront leurs suffrages qui, unis à ceux de leurs concitoyens, feront de vous le représentant de nos idées, pour le canton de Lalbenque, au Conseil général.

M. Guilhem remercia la population républicaine d'Escamps, M. le Maire, de l'accueil chaleureux qu'il vient de recevoir. Il n'a certes jamais douté des sentiments républicains de cette commune. Il a tenu cependant à se rendre au milieu d'eux pour leur prouver que la confiance qu'ils plaçaient en lui, ne serait pas trompée.

Le sentiment général est que cette réunion a produit le meilleur effet dans la commune. On a dit même que certains libéraux qui assistaient à la séance de la Mairie sont repartis décidés à voter pour M. Guilhem.

Nous sommes donc assurés d'un succès éclatant pour dimanche prochain.

Puy-l'Evêque

Election au Conseil général. — Dimanche, M. Bousquet a continué sa tournée électorale, en visitant, successivement Vire, Praysac, Touzac, Soturac et Duravel.

A Vire, M. Duron, maire de la commune a bien voulu présider la réunion. Après l'exposé du programme fait par le candidat, qui a été accueilli favorablement par les 40 électeurs présents, on peut affirmer que la majorité ira à la candidature républicaine de M. Bousquet.

A Praysac plus de 300 électeurs avaient répondu à l'appel du candidat. Sous la présidence de M. Deltit, maire de Puy-l'Evêque, de M. Pénel, maire de Praysac et de M. Bercegol, percepteur en retraite, la réunion a écouté avec la plus grande sympathie et applaudi fréquemment le développement du programme fait par le candidat. Passant en revue les réformes qui s'imposent à l'heure actuelle et les devoirs d'un conseiller général envers les communes du canton, M. Bousquet a gagné la confiance de tous. Une grosse majorité lui est assurée à Praysac.

A Touzac, où la fête votive avait attiré un grand nombre de citoyens, le succès du candidat a été des plus grands et des plus mérités. Devant plus de 400 électeurs tenus sous le charme de sa parole persuasive, M. Bousquet a démontré qu'un conseiller général, zélé et dévoué, pouvait rendre les plus grands services à ses électeurs, tant au point de vue de la politique générale que de la politique cantonale.

Un électeur, qui n'est pas de Touzac, croyons-nous, a voulu faire quelques objections, au sujet de la politique anticléricale suivie par le gouvernement actuel. Il n'a pas été difficile au candidat de constater que cette politique est conforme aux vœux et aux intérêts de la France républicaine, que le cléricisme ne s'est jamais conformé aux prescriptions du Concordat, et que la liberté des cléricaux se réclament aujourd'hui avec tant de bruit et de violence à toujours été violée par eux. L'Etat laïque ne fait que se défendre. Peut-on lui reprocher une attitude qui fut toujours celle de la France, même de la France monarchique de l'ancien régime.

Le contradicteur a valu à M. Bousquet, dont les réponses furent des plus nettes et des plus vigoureuses, une véritable ovation.

La réunion avait été présidée par M. Arnal, maire de Touzac et par MM. Gippoulou et Calvet, conseillers municipaux. En se promenant le candidat a rencontré partout le plus cordial accueil. Tout ira bien à Touzac et la présence de M. Cassaignes, qui allait de groupe en groupe, provoquer des sympathies absentes, n'a pas été faite pour diminuer l'importance de cette manifestation.

A Soturac, devant plus de 150 électeurs, et sous la présidence de M. Rigoula, le discours de M. Bousquet, très attentivement écouté, a produit une impression visible.

Encore une commune dans laquelle l'étoile du D^e Cassaignes commence à pâlir. A Duravel, dans un entretien familier avec les chefs du parti républicain, M. Bousquet, a su inspirer la plus entière confiance dans le succès final.

Tous ces bons citoyens sont fermement décidés à combattre la candidature si peu républicaine du D^e Cassaignes, dont la profession de foi, bizarre et incohérente, parue le matin, ne peut guère relever le prestige.

En résumé tout marche bien, et le 31 juillet la République enregistrera dans ce canton une victoire de plus.

Le succès éclatant de M. de Monzie à Castelnau, montre la bonne voie à tous les républicains.

GALVIGNAC

LES FÊTES D'INAUGURATION
Dimanche la commune de Galvignac était en fête : elle inaugurerait les locaux scolaires et ceux de la mairie; mais républicaine, elle avait voulu que ce fut solennellement que cette inauguration ait lieu.

Tous les amis de la laïque du canton et plusieurs de Cahors avaient été invités, et ce fut au milieu de l'enthousiasme de toute une population fermement attachée aux idées démocratiques, que se déroula cette cérémonie qui a laissé à tous une excellente impression.

L'ARRIVÉE

Coquettement décorée de guirlandes et de trophées de drapeaux, par M. Bouzerand, tapissier à Cahors, la si pittoresque commune de Galvignac offrait un aspect délicieux dont furent charmés tous les invités qui arrivèrent à midi.

M. Theil, le sympathique et dévoué

maire, entouré du conseil municipal, se tenait à l'entrée de la commune où était massée toute la population pour recevoir les invités : MM. Pauliac, président d'honneur de la fête, Cocula, sénateur, Roques, inspecteur d'académie, Capdeville, inspecteur primaire, Talou, Couderc, conseillers généraux, Aymard, Cayla, conseillers d'arrondissement, Bauzin, chef de cabinet du préfet, Soulié, ingénieur en chef.

A leur arrivée, les jeunes élèves des écoles de filles, sous la direction de Mme Lompech, institutrice, et de M. Delrieu, instituteur, chantèrent la *Marseillaise*, et une jeune fille, offrit à M. Pauliac un superbe bouquet.

M. Theil, salua en ces termes :

Monsieur le Président, Messieurs les invités,

Au nom de la population de la commune de Galvignac, je vous souhaite la bienvenue.

Vous serez bien accueillis parmi nous. Le conseil municipal qui m'entoure est aussi heureux de vous souhaiter la bienvenue.

Quand ces souhaits de bienvenue furent exprimés, des musiciens firent entendre la *Marseillaise*.

L'INAUGURATION

On se rend ensuite dans la salle de la mairie où va avoir lieu l'inauguration. Construits à l'entrée de la commune, admirablement disposés, les bâtiments scolaires et la mairie sont superbes.

C'est un beau monument qui est dû aux travaux de M. Fournier architecte à Cahors, auquel de vives félicitations sont adressées.

M. Theil fait ensuite la remise des locaux scolaires à l'administration représentée par M. Roques, inspecteur d'académie.

DISCOURS DE M. THEIL

Monsieur l'inspecteur d'académie, Vous voici dans ce groupe scolaire que nous ont permis d'élever, et la libéralité de l'Etat et les efforts de mes concitoyens.

Dans ces nouveaux locaux, les enfants de Galvignac trouveront désormais l'hygiène et le calme nécessaires à leur santé et à leurs études. Nous croyons avoir payé une dette sacrée envers nos enfants, en leur donnant des écoles larges, spacieuses, où circuleront en abondance l'air et la lumière.

Nous avons eu l'espoir en faisant édifier ce monument que les jeunes générations comprendront mieux ce que le gouvernement de la République attend d'elles, que nos enfants travailleront mieux à devenir des hommes conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Jusqu'ici, ils n'avaient pas de grandes satisfactions et il a fallu tout le zèle et le dévouement de ces deux distingués maîtres d'école, je le proclame bien haut, pour remplir avec honneur comme ils l'ont fait, dans les locaux délabrés et malsains, la mission que vous leur avez confiée.

M. l'inspecteur d'académie, Au nom de la commune de Galvignac je vous livre son groupe scolaire.

Très applaudi, ce discours, auquel M. Roques répond par quelques mots de remerciement.

Il est venu, dit-il, au nom de l'administration pour prendre possession des locaux scolaires, et il est heureux de féliciter la population et le conseil municipal de Galvignac, qui a donné une preuve de son attachement à l'idée laïque en faisant élever un superbe monument.

Il a été fait tout ce qu'il faut; mais les efforts ne seront pas perdus; la municipalité de Galvignac a travaillé pour l'enseignement du peuple.

M. Roques remercia à nouveau et félicita au nom de l'administration la municipalité.

LE BANQUET

Le banquet a eu lieu immédiatement après.

Les tables se dressent dans la cour de l'école des garçons où prennent part 150 convives.

A la table d'honneur sont assis MM. Pauliac, président; Cocula, sénateur, Bauzin, chef de cabinet, Roques inspecteur d'académie, Talou, Couderc, conseillers généraux; Aymard, Cayla, conseillers d'arrondissement, Capdeville, inspecteur primaire, Soulié, ingénieur en chef, Theil, maire, Bru adjoint et tous les conseillers municipaux de Galvignac excepté M. Bénédicte de Ricard.

Le repas servi par l'hôtel de la Poste de Limogne est excellent : les convives y font grand honneur, car les choses sont bien faites.

Voici le menu :

Potage aux perles
Bœuf à la Quercynoise
Canards à la Toulousaine
Gigot de porc salé à la Malakoff
Desserts assortis
Pièces montées
Vins ordinaires, Côteau de Galvignac
Vieux Cahors
Champagne
Café

La gaité n'a cessé de régner durant tout le repas.

Au dessert, quand le champagne a été versé dans les verres, M. Theil, maire, se lève et après avoir donné connaissance des lettres d'excuse de MM. Rey, député, Costes, sénateur, prononce le discours suivant qui est vigoureusement applaudi par tous les convives.

DISCOURS DE M. THEIL

Messieurs,

Je n'ose vous cacher la joie que j'éprouve, de l'honneur que vous faites à cette fête. C'est du fond du cœur, je vous l'assure, que je vous exprime toute ma gratitude.

Nous sommes heureux, M. Bauzin, du choix qu'a fait en votre personne, M. le Préfet pour le représenter à notre fête; nul mieux que vous ne pouvait remplir cette mission, et être un meilleur interprète auprès de lui pour lui apporter nos sympathies.

M. Pauliac, M. Cocula, notre bonheur est de vous voir au milieu de nous, pour nous montrer l'intérêt que vous nous portez; quelque obscurs que

nous soyons, vous n'avez pas hésité à faire trêve à vos occupations et à braver les excessives fatigues d'un long voyage. Nous constatons qu'on ne fait jamais appel en vain à votre dévouement. Vous avez acquis un nouveau droit à notre reconnaissance. Messieurs les sénateurs, je vous remercie.

Merci, M. Couderc, vous notre aimable conseiller général, auquel je suis bien heureux de pouvoir payer aujourd'hui un tribut de reconnaissance tellement votre dévouement est infatigable, quand même on y fasse de fréquents appels.

Et puisque je parle de dévouement, car il m'est bien agréable de remercier ceux qui nous ont fait du bien, ce m'est un devoir, M. le docteur Aymard, de vous adresser aussi nos chaleureux remerciements pour les concours que vous m'avez toujours prêtés avec tant de bonté, et que je l'espère, vous me prêterez encore.

M. l'inspecteur d'académie, mes concitoyens et moi nous nous enorgueillissons de votre visite. Votre présence, par les hautes fonctions dont vous êtes revêtu, témoigne de l'intérêt que vous portez à l'Instruction et à l'éducation des enfants du peuple.

Je vous remercie de grand cœur de votre visite et permettez-moi d'associer à ce témoignage de reconnaissance, votre distingué collaborateur, M. l'inspecteur Capdeville, dont le concours et les avis éclairés nous ont toujours été précieux.

A M. Talou, dont le nom évoque des souvenirs, qui nous sont chers, dont la vie est toute de dévouement et de bonté, accouru ce matin de son canton pour nous faire l'amitié d'assister à notre fête.

Je suis heureux aussi de rendre mes hommages à M. l'ingénieur en chef pour le concours tout dévoué qu'il a prêté à la commune dans diverses circonstances.

J'adresse mes plus chaleureux remerciements à mes collègues des communes voisines et qu'ils soient assurés de toute ma gratitude.

Je ne puis pas passer sans remercier aussi, M. Fournier architecte, du dévouement dont il a fait preuve dans la construction du groupe scolaire et du concours qu'il nous a prêté en toute circonstance.

Et vous Messieurs, les représentants de la presse, qui dans toutes les occasions nous avez prêté votre si utile concours, je vous remercie particulièrement.

Messieurs,

Je forme le souhait, pour que vous emportiez un agréable souvenir de l'accueil que nous vous avons fait.

Je vous assure que mes administrés garderont un agréable souvenir de cette journée.

Quoi qu'il en soit, jamais accueil fut plus sympathique ni plus sincère.

Je vous remercie encore une fois, Messieurs, et je lève mon verre en votre honneur.

Quand les applaudissements eurent cessé, M. Bauzin, chef de cabinet, parla

injures, les calomnies, on poursuit la marche en avant, l'instruction du peuple.

Car cette lutte, les républicains ne la refusent pas, au contraire, ils l'acceptent, et ils la poursuivront en employant non pas les armes des adversaires, mais avec vigueur avec les armes loyales.

M. Rogues lève son verre au succès des écoles laïques et à la municipalité de Calvignac, qui a fait beaucoup pour le progrès de l'enseignement laïque.

Plusieurs salves de bravos accueillent ces éloquents paroles.

M. Couderc, conseiller général du canton, parle ensuite, remercie les sénateurs, Cocula et Pauliac d'avoir bien voulu apporter leur concours à cette fête, car c'est un devoir qu'ils remplissent toujours, de porter la bonne parole républicaine partout où on les appelle.

Il salue tous les invités et notamment le distingué conseiller général de St-Géry, M. Ernest Talou, auquel il adresse un éloge bien mérité, et il rappelle les diverses luttes soutenues dans le canton qui fut gagné à la République par le sénateur Talou.

M. Couderc profite, dit-il, de la circonstance pour saluer l'ingénieur en chef M. Soulié qui a une part de cette fête, car cette fête comporte également l'inauguration de divers chemins vicinaux.

Puis en d'excellentes paroles, M. Couderc dit que l'avenir appartient aux éducateurs des enfants du peuple, parce qu'en leur donnant l'éducation, ils donneront des hommes à la patrie, ils leur apprendront à mieux connaître leurs devoirs envers la famille, la société, ils formeront des citoyens d'une République forte, largement fraternelle qui iront franchement dans la voie du progrès et des réformes sociales.

Il fait ensuite appel au républicanisme des électeurs et leur recommande chaleureusement la candidature du docteur Aymard, qui le 31 juillet, sera le conseiller d'arrondissement.

Il termine en buvant à la prospérité de Calvignac et au triomphe de la République.

Des acclamations éclatent de tous côtés et saluent la candidature du docteur Aymard.

M. Talou prend ensuite la parole.

Il remercie la municipalité de Calvignac de l'invitation qu'elle lui a adressée, mais il est reconnaissant à M. Couderc des bonnes paroles qu'il vient de prononcer, et il est heureux de se trouver au milieu d'amis d'un canton représenté par MM. Couderc et Aymard.

Avec une éloquence rare, et une grande richesse d'expressions, le sympathique conseiller général de St-Géry aborde nettement la question sociale; il parle des besoins du peuple, des agriculteurs et des devoirs de la démocratie envers eux.

Il ne faut pas que ceux qui sont les mandataires oublient qu'ils sont élus par le peuple de la terre et il faut surtout que la démocratie agisse dans un intérêt général et non particulier.

C'est par tous et pour tous que le succès de cette démocratie est assuré.

D'enthousiastes applaudissements éclatent souvent, saluant l'éloquent orateur.

Après le discours de M. Talou, les élèves de l'école des filles font entendre un excellent chant patriotique qui est fort applaudi.

Puis M. Pauliac, le dévoué sénateur, se lève pour remercier la municipalité de Calvignac de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à présider cette fête. Il la félicite d'avoir doté la commune de six beaux locaux scolaires, mais surtout d'avoir aidé à l'œuvre de l'éducation laïque, car on a beau parler progrès, réformes, il n'y en a pas dans l'éducation.

Après avoir montré le peu de soucis des divers gouvernements envers l'éducation des peuples M. Pauliac montre au contraire ce qu'a fait la République pour les enfants du peuple.

On a perfectionné le personnel enseignant et les locaux scolaires, et on a donné à l'enseignement un caractère de neutralité en le débarrassant de tous ces dogmes qui ne pouvaient que créer deux camps, deux jeunesse.

On a beau critiquer la loi sur l'enseignement, votée par le Sénat, elle reste juste et rendra d'immenses services; on a beau dire qu'elle est une atteinte à la religion, c'est faux, on a simplement retiré à l'instituteur le souci de donner une éducation religieuse qui ne regarde que le curé.

A chacun sa place, sa profession, son rôle. Et le rôle scolaire des instituteurs est de donner une éducation laïque, purement morale.

Cette réforme, ainsi que celle de la loi de 2 ans, sont dues au gouvernement actuel, qui se préoccupant également des intérêts matériels du pays, fera des réformes sociales par l'établissement de l'impôt sur le revenu.

M. Pauliac donne d'intéressantes explications sur cette réforme, et il termine en levant son verre en l'honneur de la loi de deux ans, et de l'impôt sur le revenu.

De vifs applaudissements accueillent l'excellent discours de M. Pauliac, à qui une ovation est faite par tous les auditeurs.

M. Cayla, parle ensuite et en quelques phrases énergiques demande que des réformes soient faites le plus tôt possible en faveur des agriculteurs, qui sont le plus en retard.

M. le docteur Aymard se lève ensuite. Il s'excuse de prendre la parole après les éloquents discours qui viennent d'être prononcés. Il n'est pas un orateur, mais un médecin; il n'exprime sa pensée non par les paroles mais par des actes. Il remercie M. Theil, l'aimable maire de Calvignac, de sa cordiale invitation, il remercie M. Couderc, conseiller général, des éloges exagérés qu'il lui a prodigués.

La situation particulière dans laquelle se trouve l'orateur l'oblige à prendre la parole, et à profiter de l'occasion offerte pour rendre compte de son mandat.

Un de ses concurrents lui a reproché d'être étranger au canton de Limoges. Ce reproche fera sourire venant d'un immigré depuis 3 ans, et adressé à un membre de la famille Aymard, famille dont bon nombre de convives font partie, alors que tous ont connu le

grand père, qui a labouré pendant 60 ans la plaine de Latouzanie, et que tous savent que les Aymard sont sortis d'une antique souche de paysans. Et c'est là une noblesse dont le docteur Aymard se fait gloire, et qui en vaut bien une autre.

M. Aymard rend compte ensuite de son mandat, et dit que pendant les 18 mois qu'il a siégé au Conseil d'arrondissement il a rendu tous les services qui lui ont été demandés: il ne peut pas avoir démerité au point de vue politique, c'est pourquoi il sollicite le renouvellement de son mandat.

Il expose son programme nettement républicain et il préconise éloquemment l'impôt sur le revenu.

Les convives acclament vivement la candidature du docteur Aymard qui sera réélu à une forte majorité.

M. Cocula parle ensuite: il tient simplement à remercier la municipalité de l'avoir invité à cette fête vraiment laïque: il éprouve une vive satisfaction, car cela lui a permis de resserrer les liens qui l'unissent à la démocratie rurales, et ensuite cela lui a permis d'assister à une fête scolaire, de l'enseignement primaire qui est la base de la démocratie.

M. Cocula, en de bonnes paroles, avec cette franchise, cette netteté qui le caractérisent et qui plaisent tant à tous ceux qui ont le plaisir de l'entendre, parle des réformes attendues, nécessaires.

Il préconise l'impôt sur le revenu, et il affirme que pour la réalisation de cette réforme comme pour toutes celles qui sont utiles à la démocratie, on peut compter sur son concours.

Il parle également de la loi sur les congrégations qui est un réel progrès: mais il voudrait que l'on fasse encore plus dans la réforme de l'enseignement, il voudrait la gratuité de l'instruction secondaire et la diminution du prix des pensions dans les établissements de l'Etat.

M. Cocula en terminant boit à la municipalité, aux habitants de Calvignac, et au succès de l'école primaire.

De chaleureuses salves de bravos accueillent ces bonnes paroles qui produisent une excellente impression.

Les élèves de l'école de filles chantent aux applaudissements de tous l'*Hymne des Temps nouveaux*, de Bouchor.

Puis M. Andrieu, de Cajarc, prend la parole en ces termes:

DISCOURS DE M. ANDRIEU, DE CAJARC

Messieurs,

Je n'ai pas qualité pour prendre la parole; et cela pour plusieurs raisons. L'une de ces raisons, c'est que je ne suis pas un orateur; une deuxième raison, c'est qu'après les belles paroles que vous venez d'entendre prononcer, il me serait très difficile d'y ajouter un seul mot.

Cependant, Messieurs, comme ancien élève de l'école communale de Calvignac, car c'est dans l'ancienne école que j'ai reçu ma première modeste instruction et ma première modeste éducation, permettez-moi de féliciter M. Theil, maire et Messieurs les conseillers municipaux de la heureuse initiative qu'ils ont prise pour aboutir à la construction de ce beau monument, car c'est dans cet établissement que les enfants de Calvignac présents et futurs apprendront à aimer et à servir la République.

Je me fais l'interprète des sincères républicains démocrates de la commune de Cajarc, pour lever mon verre à la santé de M. Loubet, Président de la République, de M. Combes, Ministre de l'intérieur, de MM. les ministres et de tous leurs représentants, de MM. les sénateurs du Lot, de M. Couderc, conseiller général, de M. Talou, conseiller général, de M. Aymard, conseiller d'arrondissement, de M. Theil, maire de Calvignac, de MM. les conseillers municipaux, sans oublier M. Vival, notre cher député, et notre ami M. Larnaudie, conseiller général du canton de Cajarc.

Vive la République démocratique, laïque et sociale!

M. Andrieu est vivement applaudi.

M. Talou se lève pour remercier M. Andrieu de lui avoir rappelé un excellent souvenir ce qui lui permet de réparer un oubli, de rendre hommage au dévouement des maîtres des écoles de Calvignac, à Mlle Lompech et à M. Delrieu.

Au nom de tous, il dit à la maîtresse d'école combien la commune est redevable envers elle de la bonne éducation qu'elle donne à ses élèves: il faut, dit-il que vous persévériez et que vous fassiez de vos élèves des mères de famille modèles, des jeunes filles qui sachent penser.

Il faut, dit-il à M. Delrieu, que vos élèves soient élevés dans ce principe de justice, de tolérance, de dévouement et d'esprit laïque.

Mais ces conseils, dit M. Talou s'adressent également à tous les éducateurs laïques de la jeunesse, car par eux seuls la société aura des citoyens qui plus tard conscients de leurs droits et de leurs devoirs, sauront faire triompher ce principe de solidarité et sauront par leur bulletin de vote, créer cette société où la liberté, l'égalité, la solidarité seront alors établies.

M. Talou est à nouveau l'objet d'enthousiastes ovations.

La série des discours est terminée la fanfare joue la *Marseillaise* et chacun quitte la salle du banquet enthousiasmé par cette belle fête et assuré du succès du candidat républicain Aymard.

Car la fête de dimanche a été une manifestation politique superbe dont nous félicitons et remercions les organisateurs, notamment MM. Theil, maire, et Bru, adjoint, président de la Commission des fêtes, qui ont si chaleureusement, si cordialement accueilli les invités, heureux d'avoir assisté à cette magnifique manifestation républicaine et laïque.

Encore une fois nous les félicitons et les remercions sincèrement.

L. B.

Concoits

Faute de place nous remettons à jeudi une intéressante communication.

Donelle

Contributions Indirectes. — Notre compatriote Justin Sers, admis au dernier concours des Contributions Indirectes, est nommé surnuméraire de direction à Limoges, en remplacement de M. Bro.

Toutes nos félicitations au jeune promu.

St-Cernin

Election au conseil d'arrondissement. — Dimanche, les électeurs, du canton de Lauzès, ont eu la bonne fortune, de voir le candidat clérico-nationaliste, M. Ségu, fils, avoué à Cahors.

Des affiches l'avaient précédé, annonçant qu'une réunion aurait lieu à la mairie, mais dans la plupart des communes, il a fallu déchanter, la mairie n'ayant pas été mise à la disposition du candidat des curés.

Des renseignements dignes de foi, qui nous sont fournis, il résulte que dans les communes visitées par M. Ségu, ce dernier, n'a rencontré qu'indifférence. Les quelques personnes qui se rendaient à son appel, s'y rendaient plutôt par curiosité que pour entendre « la bonne parole ».

Les électeurs du canton de Lauzès sont fixés depuis longtemps. Ils savent qu'en donnant leurs suffrages à l'honorable M. Durand, conseiller sortant, leur confiance est bien placée.

Cette semaine, M. Durand, accompagné de son ami, M. Peyrichou, conseiller général, parcourt toutes les communes du canton.

Sa réélection est assurée à une grosse majorité.

Arrondissement de Figeac

Larnagol

On nous écrit :

C'est par un vent de tempête soulevant une poussière aveuglante que, vers 5 heures du soir, M. Granot, candidat au conseil d'arrondissement, accompagné de M. Vival, député et de M. Larnaudie, conseiller général, fait son entrée dans la petite commune de Larnagol.

Ces Messieurs, accompagnés de la majeure partie de la population, se rendent immédiatement à la mairie où doit avoir lieu la réunion publique et contradictoire demandée par le second candidat républicain M. Bramel.

C'est dans une salle étroite et archicomble, au milieu d'une atmosphère suffocante, que M. Vival prend la parole et aborde la question depuis si longtemps en suspens de la fameuse digue qui tient tant au cœur des riverains de Larnagol.

Dans une causerie des plus documentées, il affirme que les nombreux retards dont tout le monde se plaint ne sont imputables ni à lui ni au conseiller général, mais que les dossiers, par une coupable négligence, sont restés près de 2 ans dans les cartons de la mairie.

M. Vinel, maire de Larnagol, qui accompagne M. Bramel dans sa tournée électorale, n'est pas encore arrivé et l'on commence à s'étonner que lui ni M. Bramel ne paraissent pour donner quelques explications et réfuter peut-être quelques-uns des arguments très faciles du reste de M. Vival, pendant près d'une heure la question roule sur ce sujet, le confondateur termine ensuite en présentant M. Granot, le candidat en blouse, à ses électeurs; de nombreux bravos acclament ce dernier qui, en quelques mots dits en patois, expose sa profession de foi: « Mon passé répond, dit-il, de mon avenir et je marcherai toujours sans doute avec ces messieurs ».

M. Larnaudie prend ensuite la parole et, à mots couverts, toutefois, donne à comprendre que certains qui réclament si fortement la discussion sont les premiers à s'abstenir au moment du combat.

Il est 7 heures, M. Bramel n'ayant pas paru, la séance est levée.

En toute franchise, nous nous étonnons de l'absence de M. Bramel et espérons pour lui que demain à Cajarc il prendra sa

R. VANCHE.

Il ne nous paraît pas possible que M. Bramel se soit dérobé à une discussion. Nous pensons que des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché de se rendre à Larnagol pour donner la réplique à son concurrent.

D'ailleurs, nous ne tarderons pas à être fixés. — N. D. L. R.

L'article qui précède était composé lorsque nous avons reçu l'entrefilet suivant qui permet de supposer, en attendant des renseignements plus certains, que M. Bramel n'a pas évité la réunion contradictoire de Larnagol, — son attitude à Cajarc hier en est une preuve — mais qu'il a été retenu par les réunions de Puyjourdes et de St-Jean de Laur où il a obtenu un succès incontestable.

M. Bramel, accompagné de M. Vinel, maire, est donc arrivé à Larnagol vers 7 heures.

La population à peu près entière l'attendait. Un banquet réunissait à l'hôtel Derruaux les électeurs républicains de la commune, heureux de manifester ainsi toute leur sympathie à M. Bramel, qu'ils considèrent à juste titre comme un enfant adoptif de Larnagol.

Au dessert, en excellents termes M. Bramel a développé son programme républicain, succès indiscutable pour M. Bramel, qui est assuré ici d'une très grosse majorité. Le conseil municipal en entier était venu au devant de M. Bramel.

CAJARC

Réunion publique. — A 1 1/2, lundi, a eu lieu à la mairie, la réunion publique convoquée par M. Bramel, candidat républicain.

La salle est vite bondée et l'on procède à la nomination d'un bureau. Le nom de M. Bruel est acclamé, malheureusement il n'est pas encore là; on en profite pour désigner M. A. Cassayre. Yvonne président des réunions républicaines, c'est un comble!...

M. Granot est appelé à prendre le pro-

mier la parole, il est très bref. « Mon passé vous répond du présent, dit-il et mon présent de l'avenir ». Bien que de nombreux électeurs fussent bien disposés en sa faveur, ils ont trouvé ce « état un peu maigre ».

M. Bramel prend la parole. Sa voix domine les clameurs de ses adversaires et peu à peu, il se rend maître de la salle qu'entraîne sa parole vibrante. Il affirme ses convictions sincèrement républicaines, ses amis lui font une ovation.

M. Vernet en quelques mots développe son programme libéral qui est accueilli par les cris de « A bas la calotte ».

M. Vival se lève alors et dit combien il est attristé d'assister à la division des républicains, alors que le candidat réactionnaire est là cherchant à tirer profit de tous ces incidents.

M. Larnaudie et M. Bramel discutent entre eux avec la plus grande véhémence et à un moment M. Bruel, intervient dans la discussion pour interdire à M. Larnaudie la lecture d'une lettre qui aurait dû rester confidentielle.

M. Larnaudie met aux voix la candidature Granot; quinze mains se lèvent à peine et en présence de ce résultat M. Cassayre lève précipitamment la main, en disant: « Chacun doit être fixé, vous voterez pour celui qui vous conviendra le mieux ».

NOTRE AVIS

Par ce qui précède on voit que la situation n'est pas très nette.

Nos deux correspondants ne partagent certainement pas la même manière de voir. Cependant nous avons tenu à donner les deux avis, puisque deux des candidats se réclament du programme républicain.

Pour résumer la situation: M. Vival déplore la division du parti démocratique.

Nous la déplorons autant que lui, on l'ait évitée cependant si l'on n'avait pas voulu tracer leur devoir aux électeurs d'une façon trop impérative.

Les préférences de M. Vival et de M. Larnaudie sont pour un candidat — républicain nous nous empressons de le reconnaître; mais qui n'a aucune valeur personnelle et qui ne sera qu'un instrument entre les mains de ses chefs.

Les préférences du *Journal du Lot* sont pour le candidat républicain qui a pu avoir, naguère, dans un cas isolé, une attitude regrettable, mais dont on ne peut nier la valeur, l'intelligence, et qui vient loyalement au parti radical auquel il peut rendre des services.

Les électeurs prononceront et quelles que soient nos préférences nous saurons faire notre devoir au second tour.

Figeac

Tribunal Correctionnel. — Audience du 23 juillet:

Noël Castanié, 18 ans, de Gorses, est poursuivi pour violences et voies de fait sur une jeune fille âgée de moins de 15 ans. Le huis-clos est prononcé et Castanié condamné à dix jours de prison (loi Bérenger).

— Etienne Delmas, de Tauriac, poursuivi pour vol de récoltes et bris de clôture, est condamné à six mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

— Rose Soulié, épouse Taillardas, 44 ans, de Gagnac, 25 fr. d'amende (loi Bérenger), coups et blessures.

— Le tribunal prononce ensuite plusieurs condamnations sans importance pour délits de pêche en temps prohibé, et violences ou voies de fait avec le bénéfice de la loi Bérenger.

Tribunal. — M. Malrieu, juge au Tribunal, est chargé de l'instruction en remplacement de M. Bodin, dont la démission est acceptée.

Orage. — Samedi dans la soirée, après une journée accablante, un violent orage a éclaté sur Figeac et les environs. La grêle a fait beaucoup de mal aux vignes situées dans la banlieue, principalement à La Vaysière et la Capellette. Les communes de Bagnac et de Camburat ont été fort éprouvées.

Lacapelle-Marival

Aynac

Nous recevons deux excellents articles de ces localités. Faute de place ce sera pour vendredi.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Distribution de prix. — En raison des élections cantonales qui auront lieu le 31 juillet prochain, et dans l'impossibilité où se trouve la Fanfare de prêter son gracieux concours ce dimanche, la distribution des prix aux élèves des écoles publiques de Gourdon aura lieu le mardi 2 août prochain, à 4 heures du soir, dans la cour de l'école des garçons, sous la présidence de M. Guitteau substitut du procureur de la République à Gourdon.

Foire. — La foire de Gourdon tenue le 22 juillet, dite foire de la Madeleine, n'a pas eu son importance habituelle; les grandes chaleurs que nous subissons depuis quelques jours, sont un peu la cause que nos braves paysans ne se rendent pas à nos foires, retenus eux-mêmes par les travaux des champs.

Voici les cours pratiqués sur les divers foiraux:

Bœufs de boucherie, de 35 à 40 fr. le quintal;

Bœufs d'attelage, de 400 à 800 fr. la paire;

Bœufs de harnais, de 600 à 900 fr. la paire;

Moutons de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 le kilogramme;

Agneaux de 20 fr. à 25 fr. la pièce.

Une baisse sensible sur les porcelets s'est produite, ils ne se sont vendus que

Echo de la foire. — Les élections cantonales qui doivent avoir lieu le 31 juillet, avaient attiré à notre foire presque tous les candidats des divers cantons, profitant de cette occasion pour s'entendre avec leurs amis et les maires des diverses communes et particulièrement pour voir et prendre conseil de notre sympathique sénateur Cocula, qui, lui aussi, s'était rendu à la foire pour encourager les électeurs à voter pour les candidats vraiment démocrates.

Pour notre canton, il a insisté beaucoup auprès de quelques amis pour la candidature de M. Villars. Ce dernier, négligeant parfois trop les vrais amis, ceux qui ne l'ont jamais abandonné, préféraient les amis de conciliation aux amis sincères et dévoués, semant ainsi la froideur chez les uns pour influencer les autres de leur ambition personnelle.

Malgré cela, les vrais républicains resteront fidèles comme le candidat lui-même Villars, au drapeau de la démocratie.

En somme, bonne foire, où M. Villars a pu se rendre compte, que les électeurs oublieront le passé, puisque l'éponge a tout emporté, voteront pour lui et les abstentions de la dernière fois ne se reproduiront pas cette fois-ci.

Le succès paraît assuré à M. Villars. Des nouvelles qui nous parviennent de diverses communes.

St-Bonnet

Notre pasteur. — Le très noble desservant de St-Bonnet hier, connu par son ingénérance dans tout ce qui ne le regarde nullement, adresse de temps à autre des paroles désobligeantes à un modeste fonctionnaire qui ne demande qu'à faire son devoir.

Comme ce fonctionnaire ne va pas prendre le mot d'ordre au presbytère, il doit être traité avec mépris.

Que ce monsieur qui se dit sacré, qui du haut de sa chaire dit n'avoir peur de personne ni du fils du pape « textuel » apprenne que tout petit qu'il soit, un fonctionnaire est respectable dans son service; d'ailleurs lorsqu'on a des raisons de se plaindre d'un employé l'on n'a qu'à formuler une plainte et l'envoyer à qui de droit et non lui adresser des injures.

Suivant nous, il lui serait préférable de s'inspirer un peu des principes de charité qu'il prêche, que de tonner chaque dimanche contre la Gueuse et ses ministres et de pousser les citoyens à la haine.

Un groupe de paysans,

SAINT-GERMAIN

Elections cantonales. — M. Lasserre, candidat républicain, conseiller d'arrondissement sortant, n'a pas de concurrent. La réaction, définitivement terrassée dans notre canton, n'ose plus relever la tête. Grâce à notre vénéré sénateur, le vieux lutteur Cocula, nos populations sont acquiescées aux idées vraiment républicaines.

Il faut bien dire cependant que la candidature de M. Lasserre n'aurait pas à un grand nombre de démocrates sincères. On se souvient de l'attitude de notre conseiller d'arrondissement lors de l'élection sénatoriale. Oubliant le souvenir des luttes passées et les services rendus à la démocratie par M. Cocula, il combattit ouvertement celui-ci. Si des raisons de parenté l'obligeaient à rester neutre, il avait le devoir de considérer que ses électeurs souhaitaient de tout cœur le succès de M. Cocula.

On reproche encore à M. Lasserre de ne pas s'occuper assez des intérêts du canton.

Pour ces raisons, le comité républicain socialiste du canton de St-Germain avait offert la candidature à M. St. Destreuil originaire d'Ussel, ancien secrétaire général du Cercle de la Jeunesse laïque de Cahors et membre de la commission départementale du travail. Le choix du comité était excellent. Les opinions républicaines et socialistes de M. Destreuil ne font de doute pour personne; de plus les nombreuses propositions faites par lui à la commission départementale en faveur des travailleurs, lui donnent des titres à la reconnaissance de ces derniers. Malheureusement, M. Destreuil se trouve momentanément dans l'impossibilité d'être candidat. Dans une lettre qu'il adresse au président du comité, il donne les raisons de son refus. Ces raisons, nous ne pouvons que les approuver car elles sont des plus légitimes, tout en regrettant qu'il ne puisse entrer dans la lutte.

M. Lasserre sera donc le seul candidat républicain. Nous ne saurions trop engager nos amis à voter pour lui. Le scrutin de dimanche sera un nouveau triomphe pour la République.

Un groupe de socialistes.

Vayrac

Election au Conseil général. — Dimanche à 5 heures a eu lieu à Vayrac, sous la halle une grande réunion publique où les candidats MM. Louis-Jean Malvy et de Lapière ont développé leur programme.

M. Bergounioux, conseiller d'arrondissement de Gramat, présidait.

M. de Lapière, candidat cléricale par la première, écouté par les républicains respectueux de la liberté de la tribune, M. Malvy parle ensuite: avec éloquence il expose son programme, mais ne put achever son excellent discours, car les réactionnaires firent à un moment donné un tapage assourdissant. Les électeurs sérieux sont étonnés de l'attitude des cléricaux qui seront le 31 juillet battus en la personne de leur candidat M. de Lapière.

Bulletin Financier

Après un début plutôt ferme, le marché, faute d'aliments, finit dans le plus grand calme, sinon dans la lourdeur; il est difficile de constater la moindre tendance.

Notre 3 0/0 finit à 98,05.

Les établissements de crédit se bornent à conserver les cours précédents.

La Banque de Paris cote 1.180; le Crédit Lyonnais vaut 1.137; le Comptoir National d'Escompte fait 610; le Crédit Foncier s'échange à 680; la Société Générale est demandée à 625.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins français sont très calmes mais aussi très fermes à leurs cours précédents.

Peu de modifications également sur les Rentes étrangères qui clôturent: l'Extérieure à 89,27; l'Italien à 102,80; le Portugais vaut 62,30; le Russe Consolidé cote 91,95; le 3 0/0 1891 fait 75,25; le 1901 est à 92,65.

Le Turc finit à 86,40; la Banque Ottomane à 508.

Le Suez se négocie à 4.135.

AVIS

M. PAUL MILHET FILS AINÉ

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 septembre prochain, il prend la suite de la

TEINTURERIE PARISIENNE

comme seul successeur de son père.

Cahors, quai Champollion, 3

Etude de M^e MALET

NOTAIRE A CAHORS

Succession Cavaignac

VENTE DE MEUBLES

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e. — Sommaire du 21 Juillet 1904.

V^o Naïa : Chronique. — Pierre de Lano : Si jeunesse savait. — Hector Malot : Un beau-frère (suite). — Odyse Barot : Le médecin des fous (suite). — Capitaine Danrit : Les guerres fatales (suite). — Pierre Sales : La course aux millions (suite). — Louis Jacolliot : Voyage aux Pays mystérieux (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Le « TOUR DE FRANCE »

Sommaire du N^o 3 (Juillet, 1^{er} Août)

Le Tourisme en France, par Léon Claretie. — Honneur, par Robert de Souza. — Clermont-Ferrand et la Région des Dômes, par F. des Granmères. — Le Gofe du Morbihan, par Ch. Géniaux. — Perpignan et la Côte-Roussillonnaise, par le Commandant Koenig. — La Loire, par Emile Seydey.

SUPPLÉMENT

Le mois sportif (Farnand Fos). — La saison thermale (D^r Galtier-Boissière). — La saison balnéaire (D^r Galtier-Boissière). — La femme en voyage (comtesse Marfa). — Bibliographie. — La carte postale (V. Bonjour). — Tout le long du mois (Echos et informations).

EXCURSIONS-CONFÉRENCES

Organisées en Août par le « TOUR DE FRANCE »

Le Havre-Honfleur-Trouville. — L'Avignon, les Gorges du Tarn, Le Roussillon. — Vannes et le Golfe du Morbihan. — Clermont-Ferrand, le Puy de Dôme, Royat, les sources de la Loire, le Vivarais.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France : Un an, 12 fr. ; Six mois, 7 fr. — Etranger : Un an, 18 fr. ; Six mois, 10 fr. — Envoi franco d'un spécimen contre un franc à déduire du prix de l'abonnement, à l'Administration, 12, passage des Favorites, PARIS (XV^e).

Librairie HACHETTE, et C^o boulevard St-Germain 79, Paris

ERNEST LAVISSE

HISTOIRE DE FRANCE

Depuis les origines jusqu'à la Révolution

Publiée avec la collaboration de MM. BAYET, BLOCH, CARRE, COVILLE, KLEIN-CLAUS, LANGLOIS, LEMONIER, LUCHAIRE, MARJOL, PETIT-DUTAILLIS, PEISTER, REBELLIAN, SAGNAC, VIDAL DE LA BLACHE

L'Histoire de France publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse, à la librairie Hachette et Cie, approche de la fin.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 42

LES

DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE

LE MOULIN GALANT

XVI

Bibi

— Monsieur Bernard, dit-il à demi-voix.
— Que fais-tu ici ?
— Je vous attendais.
— De la part de mademoiselle Berthault ?
— Oui, certainement.
— Qu'y a-t-il encore ?
— Oh ! rien de mauvais.
— Parle donc.
— Rose m'a dit de vous attendre, et de vous prévenir que mademoiselle ne pouvait en ce moment faire ce que vous avez demandé. Vous comprenez ?
— Oui, je comprends, après ?
— Elle vous prie d'attendre un jour ou deux.
Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Quarante-quatre fascicules sont en vente, formant actuellement onze volumes sur dix-huit. Le dernier volume qui vient de paraître (tome VI, 1^{re} partie) comprend *La Réforme et la Ligue*; *L'Édit de Nantes* (1598-1599), par M. Mariéjol, professeur à l'Université de Lyon. Il aura son complément nécessaire dans le prochain volume rédigé également par M. Mariéjol et intitulé *Henri IV et Louis XIII*.

Ce volume, le tome VI, 2^e partie, commencera à paraître par fascicules au mois d'octobre. Il sera suivi des trois volumes de M. Lavisse sur Louis XIV et des deux volumes de M. Carré sur Louis XV et Louis XVI.

Tout fait espérer que l'œuvre entière sera terminée dans le courant de l'année prochaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2469 du 23 Juillet 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Fête du 14 juillet : Le Bey à la revue dans la nouvelle tribune de Longchamps. — Le Président remet les décorations en présence du Bey de Tunis. — Le Corps diplomatique à la revue de Longchamps.

Le monument Pasteur, par Faiguière. — M. Roux recevant M. Rouvier. — Arrivée de M. Chaumié. — La Tribune. — Discours de M. Wallon.

Matinée gratuite à la Comédie-Française : L'heure du déjeuner. — Distribution des places. — Enlèvement de barrières. — Un vestiaire inusité. — La foule attend la sortie des Artistes.

Procession des Lys, près de Naples. — La ville de Nola célèbre l'anniversaire de l'inventeur des cloches.

Une kermesse de charité à l'Isle-Adam. — La Jette de Folkestone. — Personnel et invité. — La dernière pierre.

Les Nouveaux maires : Le Maire de Toulon. — Cariatides de Puget. — L'Hôtel de Ville de Limoges. — Le Maire de Cherbourg. Le Maire de Besançon.

La catastrophe de Bozel. — Mgr. Le Nordez. — Mgr. Gay. — Un déraillement sur la ligne de Salonique.

Vénasque. — Ancien évêché. — Intérieur du Baptistère. — Rochers qui le supportent. — Chapelle de Saint-Siffrein. — Vallée du Rieu. — Tombeaux Gallo-Romains. — Anciens remparts. — Convent des Minimes. — Église paroissiale. — Porte occidentale.

Marathon. — Orphée montant la côte de Suresnes. — Concours de tir à Lyon. — Médailles distribuées. — Le Bol d'Or.

Roman illustré : Papa, par J. Ber de Tarique.

Échecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

Une bonne Nouvelle aux Malades

MALADIES DES FEMMES

STÉRILITÉ

MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES NERFS

Les Spécialistes de l'Académie Dermothérapique de Paris de passage dans la région

Il n'est pas un traitement, pas une méthode médicale qui ait obtenu des succès comparables au Dermothérapique et, en ce moment même, tout Paris visite l'admirable *Temple de la Santé* unique au monde, où sont exposés des milliers et des milliers de lettres de malades condamnés, désespérés, abandonnés de tous et qui doivent leur résurrection à cette nouvelle méthode.

Aussi, ne reculant devant aucun sacrifice, l'Académie Dermothérapique vient de décider que ses éminents Spécialistes se rendraient en province pour y prodiguer leurs soins éclairés et leurs sages conseils à tous ceux qui souffrent.

C'est qu'aussi, ils sont légion ceux dont le système nerveux ou l'estomac sont malades et qui ont vu tous les médecins, essayé tous les remèdes. Tout à tour, ils ont été soignés comme des dyspeptiques, anémiques, neurasthéniques, malades du cœur, etc. ; tout le vocabulaire y a passé. Tout a été prescrit et tout a échoué.

SYMPTÔMES. — Chez les uns, les digestions sont lentes, difficiles, douloureuses, souvent avec aigreurs, renvois, vomissements. Chez les autres, il y a de la constipation opiniâtre ou de la diarrhée, après les repas, la lassitude est extrême, la tête est lourde, les jambes sont engourdis ; il y a de la tristesse, de la colère, de l'insomnie ou des cauchemars. Il en est qui se plaignent des palpitations, d'essoufflements, d'autres accusent des étourdissements, des vertiges et même des bruits d'oreilles.

Chez les femmes viennent s'ajouter : pertes blanches, visqueuses ou sanguinolentes, lourdeurs du bas-ventre, maux de reins, besoin fréquent d'uriner, névralgies, signes certains de métrites, chutes, causes de la stérilité et très mauvais présage pour l'avenir...

La méthode dermothérapique est très facile à suivre, peu coûteuse, et, chose principale, absolument efficace, ainsi qu'en témoignent les milliers de guérisons du *Temple de la Santé*. Mais ce qui prouve mieux encore sa valeur, c'est que les malades qui le désirent sont traités à forfait, fournitures comprises.

L'éminent Spécialiste BOISSET, ancien médecin sanitaire de la marine, a bien voulu accepter la mission de visiter la région et consultera : a

Agen, Hôtel du Midi, le 30 juillet.

Montauban, Hôtel de France, le 31 juillet.

Cahors, Hôtel des Ambassadeurs, le 1^{er} août.

Gourdon, Hôtel de la Providence, le 2 août.

Sarlat, Hôtel de la Madeleine, le 3 août.

AVIS. — Les personnes qui sont dans l'impossibilité de consulter notre savant délégué, lors de son passage, sont priées d'écrire de suite à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui se fera un plaisir de leur adresser gratuitement : 1^o le *Journal de Médecine française*, qui expose clairement la méthode dermothérapique ; 2^o le Questionnaire, qui permet à chacun de signaler ses souffrances et de recevoir, sans frais, tous les conseils utiles à la guérison.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1626, du 23 juillet 1904.

Le monument de Pasteur, par Henri de Parville. — Le commerce des fourrures en Sibirie, par Charles Rabot. — La cuve d'équilibre de la Villette à Paris, par Max de Nansouty. — Le « trans atlantique américain », par Joseph Rousseaux. — Le pic Gerbats, par Lucien Briet. — La dilata-

tation des aciers sur nickel, par Ch.-Ed. Guillaume. — Indicateur de vitesse « Columbia », par Jacques Barral. — Les champignons du printemps, par Henri Coupin. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 18 juillet 1904, par Ch. de Villedeuil. — Horloge magnétique, par G. Chalmarès.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie

HORLOGER, BIJOUTIER

JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS

ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Soul représentant de l'OMÉGA

Soul représentant de

l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT

livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer

plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

VOITURES de LOUAGE

M. PIERRE GUITARD

11, RUE SAINT-ANDRÉ — CAHORS

Tient à la disposition du public, outre

le service à volonté pour la ville et les

environs, des Voitures de luxe pour

Mariages, Soirées, Visites, etc.

Le service est fait à la journée, à

l'heure ou à forfait, et aux prix les

plus modérés.

M. GUITARD a continuel-

lement des voitures de remise

attelées.

S'adresser à son domicile ou chez

M^{lle} Euphrasie IMBERT

dépositaire de journaux, Boulevard

Gambetta.

BÉNÉFICES REALISÉS

PENDANT LE MOIS DE JUIN 1904

Opérations de bourse en participation. — Méthode raisonnée (33^e année)

Groupes de 5.000 francs. — Parts de 100 francs

Bénéfices par groupes de 5.000 francs

Groupe RENTE 1.201 fr. 15, soit 24 02 pour cent

EXTERIEURE 10.916 55 « 218 35 «

RIO 824 55 « 16 50 «

Demandez la preuve ainsi que les résultats obtenus depuis un an, à la Dépêche Financière 33^e Année

114, rue de Provence, Paris

Brochure gratuite

MOYEN DE GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT AVEC UNE PETITE SOMME

— Si longtemps.

— Oh ! cela ne fait rien.

Et plus bas :

— Rose m'a dit que le départ de mademoiselle était retardé à cause d'une indisposition de M. Berthault, le vieux...

— Il est malade.

— Paraît-il... Rose le dit. Mademoiselle vous fera prévenir du soir et de l'heure.

— Comment, tu sais...

— Je sais bien des choses, fit Marcel en se rengorgeant.

— J'attendrai, dit Bernard un peu désappointé ; dans tous les cas cela me donnera le temps de faire mes préparatifs.

Cependant Eustache était perplexe. En effet, il s'agissait pour lui de faire sa fortune ou de rester éternellement garçon meunier.

Or, depuis qu'il avait compté et recompté les pièces d'or de Thomas Rupert, il ne pouvait plus souffrir le tic-tac du moulin. Il se rasait plus souvent et s'habillait quelquefois en monsieur. Ah ! la meunière ne voulait pas de lui ! il ne désespérait pas de s'en faire aimer. La fortune opère de ces revirements. Mais pour gagner cette fortune, il fallait faire un ouvrage vraiment déloyal et passablement dangereux. Thomas Rupert était un homme à craindre et qui ne badinait pas.

Certes, il paierait ce qu'il avait pro-

mis, Eustache n'en doutait pas, mais il fallait exécuter aussi les conditions du marché.

Tout en regardant tourner la roue du moulin, le garçon jaloux réfléchissait au moyen de surprendre Hector et Suzanne, et de faire périr le premier d'une façon tellement tragique que le banquier fût content de lui.

On a toujours de l'imagination pour le mal. Seulement, Eustache ne pouvait, occupé comme il était au moulin, avoir tout le temps nécessaire pour suivre les différents personnages qu'il était chargé de surveiller.

Suzanne, c'était presque facile, mais Favrel sortait. Bernard et Lucienne pouvaient se rapprocher sans qu'il le sût.

Décidément il fallait un complice.

Où dénicher un garçon assez intelligent pour la besogne, et assez naïf pour ne pas comprendre ce qu'il allait faire ?

Eustache chercha deux jours, puis un soir en voyant se faulxer sur la côte la silhouette de quelqu'un qu'il connaissait, il se frappa le front.

— Je tiens mon homme, se dit-il. J'aurais dû y penser plutôt.

Cette silhouette était celle de Bibi.

Nous demanderons au lecteur de lui présenter ce nouveau personnage, bien connu à Corbeil et aux environs.

Près de Moulin-Galant, il y a un en-

droit nommé la Nacelle. Cette nacelle consistait alors en un bac à passer les bestiaux. Si le nom était poétique, la chose ne l'était guère.

Ce plancher aux vaches était posé en travers la rivière, et glissait sur une chaîne aidée d'une poulie, lorsqu'on tirait sur une corde transversale.

Une fois de l'autre côté, il fallait qu'un passant venant de la rive opposée ramènât le bateau et vice versa.

C'était à ce singulier véhicule que l'on donnait le gracieux nom de la Nacelle.

Or, tout près de cette nacelle, perdue dans les arbres au pied de la côte de Villabé, s'élevait une petite bicoque en terre et pierre, contenant juste une grande pièce et une sorte de niche derrière, qui servait d'abri à Bibi, et qui plus récemment pouvait servir aux animaux sus-nommés.

Il est vrai qu'entre eux et lui la différence était mince.

L'homme qui habitait ce taudis était originaire d'Auvergne ; il y possédait des biens. Il avait à Corbeil sa femme légitime et cinq enfants qu'il avait abandonnés pour vivre à la Nacelle avec une femme demi-idiot, laide et sale.

On n'ose affirmer ces choses-là que lorsqu'on les a vues.

Ce père sans entrailles, qui laissait ses enfants presque à la charité publique et à la charge d'une pauvre mère courageuse, qui les élevait avec son

gain de femme, travaillait pour nourrir sa concubine et élever le fruit de cette singulière union.

Ce fruit, qui ne devait jamais mûrir pour l'intelligence, crétin et idiot, mais aussi méchant, c'était Bibi, le Bibi rêvé, cherché et trouvé par Eustache.

Les enfants de l'époque se souviennent de ce petit corps, penché en avant, de ce visage sans expression avec des yeux fixes, dans lesquels cependant brillaient parfois des lueurs de convoitise.

Ce Bibi était en outre assez fort, et il était la terreur des petits qui le fuyaient, car il les battait et les volait.

Il faut dire que lorsqu'il était un peu loin on criait après lui tout ce qui passait par la tête, et que lorsqu'on se sentait en force on lui jetait des pierres.

Bibi avait la réprobation publique.

Il mendiait, et les gens charitables remplissaient son sac. Doué d'un appétit colossal, il rapportait peu de choses à la maison.

Tel était le triste personnage qu'Eustache vint attendre le soir au bac de la Nacelle.

A cette époque, Bibi pouvait avoir dix-sept à dix-huit ans.

Eustache l'aborda brusquement, au moment où il allait mettre le pied sur le bateau.

— Eh ! Bibi...

— Eh bien ! quoi ?

— Arrête un peu, j'ai à te causer.

— Je n'ai rien à te dire, moi.

Eustache le prit par le bras.

— Veux-tu me laisser, maman m'a attend, il est tard.

— Tu as fait ?

— Oui.

— Eh bien ! je vais te donner des poires.

— Montre-les.

— Viens avec moi, là, dans la rue d'Angoulême, chez Canus.

— Canus, c'est un marchand de vins, c'est pas un marchand de poires.

— Je te dis qu'il en a, et tu le sais bien.

— Moi, je le sais.

— Oui, et tu ne veux pas y aller parce que tu lui as dévasté tout un poirier la semaine dernière.

— C'est pas vrai, c'était à la mère Joyeux.

— Tu vois bien que tu es un voleur.

Bibi regarda bêtement Eustache.

— Je sais pas ! fit-il ?

— Si, tu sais, et tu iras en prison un jour ou l'autre.

— Hé ! hé ! hi ! hi ! fit Bibi, pleurnichant sans larmes.

— Voyons, je ne te veux pas de mal, dit Eustache, puisque je veux te payer des poires et même un verre de vin.

Bibi eut un éclair dans les yeux.

— Oui, de la boisson.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 37

L'AMOUR et l'ARGENT

PAR

Jules de GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

II

Des lumières paraissaient aux fenêtres d'en haut, chez les domestiques.

Dans la loge du concierge, on voyait une lueur s'agiter.

Des battements de portes s'entendaient.

Le banquier ne se possédait plus.

D'un coup d'épaules il donna une poussée formidable.

Il était à peine sorti du vestibule qu'il fut arrêté par des cris terribles.